

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Anciens et amis

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1931, tome 30, p. 262-267

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

ANCIENS ET AMIS

NOUVELLES EGLISES.

Le dimanche 31 mai, en la fête de la Très Sainte Trinité, deux prêtres, que le camail rouge ou la qualité d'ancien élève rattachent à St-Maurice, travaillaient à la fondation de deux nouvelles paroisses.

A Berne, le matin, S. Exc. Mgr Pietro di Maria, Nonce apostolique, chanta une Messe pontificale dans l'église de la Trinité, dont c'était la fête. L'après-midi, Mgr **Emile Nünlist**, Curé de Berne, Chanoine honoraire de St-Maurice, bénit solennellement la Première Pierre d'une nouvelle église, qui sera dédiée à la Vierge, dans le quartier du Breitenrain. Aux côtés de l'officiant, se trouvaient Mgr Eugène Folletête, Vicairé Général du Jura et une dizaine de prêtres. M. l'abbé Merkle, Curé d'Interlaken, prononça le sermon de circonstance, dont nous citons le passage suivant :

« Il pourra paraître audacieux qu'au moment où, dans la lointaine Russie, on transforme les églises en cinémas et en clubs de Sans-Dieu, nous procédions à la bénédiction de la Première Pierre d'une nouvelle église, mais cette cérémonie est le symbole de la foi du peuple suisse confiant en la Providence et la preuve de l'attachement des catholiques bernois à la foi de leurs pères. »

Fernand Dumas, à qui l'on doit déjà les églises de Sem-sales, Echarlens, Finhaut, Lutry, La Sarraz, St-Pierre de Fribourg, etc., sera le maître d'œuvre de la nouvelle église de Berne.

En attendant, Mgr Nünlist ne néglige pas son église existante, dont il a restauré la crypte dédiée au Sacré-Cœur. François Baud, appelé à décorer cette crypte, montre que son talent a gagné. On remarque particulièrement un grand médaillon, un relief de bois peint, représentant S. Joseph.

« A voir les fadeurs habituelles, écrit un correspondant de « La Liberté », on croirait que ce charpentier soignait son teint au lait d'ânesse et passait sa journée en promenade, un lis à la main ! François Baud nous rend le vrai sens de la litanie. Son saint est ouvrier : face d'ouvrier, carrure d'ouvrier, mains ouvrières : exemplar opificum ».

Mgr Nünlist est un infatigable. En 1922, il quêtait à travers l'Amérique du Nord ; en 1928 il participait au Congrès eucharistique mondial de Sydney, comme membre du Comité des Congrès. Mgr Nünlist vient de raconter, dans une brochure illustrée, le voyage qu'il fit autour de la terre, à l'occasion de ce Congrès. Voici ce qu'en pense le même correspondant :

« *Qu'il nous soit permis de dire ici tout ce que la publication de Mgr Nünlist a d'attrayant, de vif, de pittoresque, de juvénile. À force de concision et de netteté, il a tracé une image vivante de son tour du monde ecclésiastique. Les photographies sont nombreuses et quelques-unes, très belles. D'autres sont tout à fait récréatives : ce ne sont pas les moins réussies.* »

*

A Berne, c'est l'ancienne paroisse de la Trinité qui prépare la future paroisse de la Vierge ; à Genève, c'est la paroisse de Notre-Dame qui vient de créer la jeune paroisse de la Très Sainte Trinité. Mais, tandis qu'à Berne on construit d'abord l'église, à Genève on crée la paroisse avec une chapelle. Celle-ci a été aménagée dans un ancien bâtiment industriel de l'industriel quartier de Sécheron ; très bien aménagée, assez vaste, décorée par le peintre Faravel — le même qui orna chez nous la chapelle du Collège —, elle fut inaugurée le dimanche 31 mai aussi en la fête de la Trinité. Le premier curé de la nouvelle paroisse, M. l'abbé Aloïs Lamouille, un ancien de St-Maurice, chanta la Messe devant une assemblée compacte de nouveaux paroissiens. Pour assister à cette naissance d'une paroisse, M. le Curé Lamouille était entouré de M. le Chanoine Ruche, Vicaire général honoraire, Chanoine honoraire de St-Maurice, de M. le Chanoine Tachet des Combes, Vicaire Général de Genève, de M. le Chanoine Lachenal, Curé de Notre-Dame, et d'autres prêtres encore.

Après l'Evangile, M. le Chanoine Lachenal exprima les sentiments de tous :

« *Il y a grande joie à ouvrir une nouvelle paroisse... Réjouissons-nous ! Une paroisse de plus, à Genève, même dans le très modeste cadre d'une chapelle, c'est un événement ; c'est l'Eglise catholique qui marche vers l'avenir. Or l'Eglise catholique, en quelque point qu'elle établisse sa tente, apporte avec elle ses*

trésors : la foi et la grâce, la lumière et la vie surnaturelles des âmes. L'expérience démontre que les paroisses très populeuses ne rendent pas à leurs ressortissants tous les services attendus, car ils ne peuvent être atteints dans leur vie individuelle et familiale. La division prudente des grosses paroisses constitue un gage de salut pour un plus grand nombre de fidèles. Les études du Père Lhande sur la multiplication des centres de culte dans la banlieue de Paris ont suscité un intérêt légitime... »

La méthode est la même chez nous. L'orateur invite les fidèles à aimer leur jeune paroisse.

« Vous aimerez cette chapelle, gracieuse, claire ; elle devient pour vous, pour vos familles, vos enfants, le havre du salut... » Quant à la construction de l'église future, elle « dépend de votre fidélité à votre jeune paroisse, de votre dévouement personnel et financier, de votre dévotion envers l'auguste mystère de la Trinité. Le Dieu puissant et bon qui a fait pour vous tant de choses, saura susciter, quand il le voudra, les énergies et les ressources pour couronner l'œuvre de ce jour par une église ... Nul besoin de vous dire : Aimez le prêtre que Monseigneur vous envoie. M. l'abbé Lamouille est de la famille de Notre-Dame, il est le serviteur de Notre-Dame et de vos âmes depuis plus de douze années. Il connaît vos familles, vos enfants ; il possède le don de la sagesse, il vient à vous avec tout son cœur. Il saura créer ici l'organisme que réclame une paroisse moderne. »

Après cette allocution, M. le Chanoine Tachet des Combes, Vicaire Général, procéda à l'installation canonique du premier Curé de la nouvelle paroisse, et retraça d'abord la carrière féconde de M. l'abbé Lamouille ; en voici le résumé donné par le *Courier de Genève* :

« Il se dit heureux de saluer la présence, dans l'assistance, de la mère du nouveau curé, à laquelle celui-ci dut une éducation si chrétienne. M. Lamouille est bien connu pour la bienfaisante action qu'il a déployée dans la paroisse de Notre-Dame durant les longues années où il y fut vicaire. Il ne quitte d'ailleurs cette paroisse que pour devenir curé de la Sainte-Trinité. Il laisse dans la population de son ancienne paroisse le souvenir d'un prêtre d'élite qui consacra tout son temps et ses efforts à son ministère. Aussi y était-il connu et aimé et sa popularité était grande. Il se dévoua particulièrement au service de la jeunesse dans laquelle il était affectionné comme un père. Il saura déployer toutes ses qualités à la tête de la paroisse dont il est le premier curé ; et c'est pour celle-ci une heureuse promesse d'avenir. »

Nous nous associons de grand cœur à ces vœux du Vicaire Général de Genève.

*

La chapelle de la Trinité dessert d'une des trois nouvelles paroisses créées l'an dernier dans la banlieue de

Genève. Deux sont confiées à des Anciens de St-Maurice : la paroisse de Sécheron à M. Lamouille, et celle d'Aïre-Châtelaine à M. l'abbé **Albert Maréchal**.

D'une lettre que S. Exc. Mgr Besson écrivait récemment à ce dernier, la citation suivante dira bien la tâche qui est échue à M. Maréchal :

« Les catholiques que votre zèle cherche à grouper autour de la modeste église provisoire de Sainte-Marie du Peuple sont nombreux. Il leur a été jusqu'ici par suite de circonstances fâcheuses, très difficile de remplir leurs devoirs religieux. Disséminés au milieu d'une population qui ne partage pas leurs croyances, ils ont tout spécialement besoin d'être soutenus... Le Sauveur répandra certainement sur ceux qui vous aideront ses plus abondantes bénédictions. »

ORDINATIONS.

Le R. P. Dom **Etienne Zurbriggen** (Romain, dans le siècle), moine bénédictin de l'Abbaye de Disentis, a chanté sa Première Messe dans son monastère le dimanche 16 juin, et M. le Recteur Rageth y a prononcé le sermon de circonstance en romanche.

MM. les abbés **Léon Chavannes**, de Cœuve, **François Froidevaux**, du Noirmont, **Olivier Frund**, de Courchapoix, et **Georges Jeanbourquin**, des Bois, seront ordonnés prêtres à Soleure le 5 juillet et chanteront leurs Premières Messes dans leurs paroisses, les trois derniers le 12, et le premier le 19.

Le R. P. **Hermann Michellod**, des Pères Blancs, a été ordonné prêtre, à Carthage, le 29 juin, et chantera sa Première Messe dans sa paroisse natale de Bagnes.

M. le Chanoine **Marcel Michelet**, de l'Abbaye de St-Maurice, a reçu le sous-diaconat à Rome le samedi des Quatre-Temps de Pentecôte, 30 mai.

ELECTIONS.

Genève, qui vient de modifier sa Constitution en agglomérant avec la vieille ville les trois plus importantes communes suburbaines, a procédé les 30 et 31 mai à

l'élection du premier Conseil municipal de la Ville, qui compte 62 membres. M. le député **Henri Berra**, ancien élève de St-Maurice, a été élu dans les trois arrondissements suivants : Cité, où il a récolté 661 voix, Plainpallais, 555 voix, et Petit-Saconnex, 292 voix.

A Neuchâtel, le parti démocrate populaire fondé en 1928, qui se rattache aux catholiques suisses, s'est présenté pour la première fois aux élections législatives les 25 et 26 avril dernier. Allié avec le parti libéral (droite protestante), le jeune groupement catholique avait choisi pour candidat M. le Dr **Louis Jobin** pour le District de La Chaux-de-Fonds. Nous empruntons au *Pays de Porrentruy* les intéressantes considérations qui suivent :

Nous avons beaucoup admiré la discipline et la loyauté avec lesquelles ont voté les électeurs des deux partis dans le district des Montagnes. En effet les 4 candidats des partis libéral et démocrate populaire du district de La Chaux-de-Fonds ont été élus par 1106, 1105, 1105 et 1102. C'est ce qui s'appelle : voter comme un seul homme.

A La Chaux-de-Fonds, M. Jobin, l'élu de 1105 électeurs, va donc siéger au Grand Conseil.

Né en 1892 à La Chaux d'Abel, M. le Dr Louis Jobin a fait ses études à Saint-Maurice, Fribourg, Berne et Zurich. Etabli comme vétérinaire à La Chaux-de-Fonds, M. Jobin a été appelé au début de cette année par les autorités locales à diriger les abattoirs de la ville, et par le Département fédéral de l'Intérieur au poste de vétérinaire-frontière du Col des Roches. Les éleveurs de chevaux du Jura ont trouvé en lui un ardent défenseur spécialisé dans l'élevage du cheval. M. Jobin, fils de Joseph Jobin, éleveur lui-même, écrit régulièrement dans *Le Pays*, et avec beaucoup de compétence, des articles très remarquables sur cette importante question d'économie nationale qu'est l'agriculture. Le nouveau député préside avec beaucoup de succès aux destinées de la société du cheval du Jura. Il est en outre président de la société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds et secrétaire du syndicat chevalin du Jura neuchâtelois. Au service militaire, M. Jobin est major. Il est un chaud défenseur de notre armée de défense nationale.

Les catholiques neuchâtelois et tous les bons citoyens se sont réjouis en apprenant l'élection de M. le Dr Louis Jobin. Son parti ne pouvait faire mieux que choisir cet homme de bien pour le représenter au Grand Conseil. Citoyen dévoué, très estimé de tous ceux qui le connaissent, s'intéressant beaucoup à la chose publique, se donnant sans compter au service des bonnes causes, le premier député démocrate populaire au Grand Conseil est avant tout un homme aux convictions religieuses inébranlables, aux sentiments patriotiques très élevés, loyal, franc, bon et généreux.

J. G. not.

NOMINATIONS.

M. le Dr **Joseph Bielander**, rédacteur du *Walliser Bote*, a été nommé greffier du Tribunal de l'arrondissement oriental du canton, qui comprend les districts de Brigue et de Conches et le demi-district de Rarogne oriental.

Le 18 juin, le Conseil d'Etat du Valais a nommé directeur de la nouvelle colonie pénitentiaire de Crête-Longue, dans la plaine de Granges-Chalais, M. **François de Laval-laz**, de Collombey-Muraz. Le choix a été très heureusement accueilli par la presse. M. de Lavallaz est ingénieur agronome ; il est l'un des fils de feu M. Albert de Laval-laz qui fut une trentaine d'années à la tête de la manufacture montheysanne de tabacs et cigares.

EXAMENS.

MM. les Chanoines **Fernand Boillat** et **Jean Boitzi**, de l'Abbaye de St-Maurice, ont passé avec grand succès leur doctorat en théologie au Collège Angélique des PP. Dominicains, à Rome.

M. **Pierre Lugon**, de Martigny, frère de MM. les Drs Maurice et Joseph Lugon, a subi brillamment, à l'Université de Lausanne, son examen d'Etat de médecin-chirurgien.

M. **Jules Micheloud**, de Vex, a passé brillamment à Lausanne aussi, ses examens professionnels de médecin. Il a été appelé au poste d'interne à la Polyclinique de cette ville.

M. **Jean Marclay**, fils de feu Isaac Marclay, ancien président du Tribunal de Monthey, a passé avec succès son deuxième examen de chimie à l'Université de Lausanne.

DISTINCTION.

M. **Louis Rouge**, boulanger à St-Maurice, a obtenu au concours de pain de ménage tenu récemment à Bruxelles sous le patronage de très hautes personnalités civiles, la médaille d'or avec diplôme. Près de 600 boulangers de 7 nations participaient à cette compétition.